



Journal de l'association Vélocité de l'Angoumois Février 2018 n°13

Édito

2018 et 2019

années de grands travaux sur l'agglo



Comme beaucoup d'entre nous, l'on constaté, des travaux importants sont en préparation ou en phase de démarrage sur le Grand Angoulême.

Ces 2 prochaines années sont importantes car elles vont concrétiser une politique de mobilité qui a été préparée durant les années précédentes et Vélocité de l'Angoumois a pris une part très active sur cette étape d'analyse.

Le parvis ouest et la passerelle de la gare vont permettre de désengorger les boulevards De Lattre de Tassigny et Gambetta.

Ces aménagements, complémentaires du parvis Est, vont renforcer la plateforme multimodale centrée sur la gare ferroviaire.

Les box à vélos sécurisés et l'accès aux quais par la passerelle vont permettre aux cyclistes d'accéder aux trains.

De même le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) va permettre avec ses 2 lignes structurantes de rapprocher les communes à 15 min de la gare sur des plages horaires étendues. Ces 2 lignes vont cohabiter avec les axes structurants du schéma directeur cyclables avec des box à vélos dans certaines stations en plein accord avec le principe de l'intermodalité.

La finalité est d'offrir une panoplie de choix de modes de transports, en accord avec la loi sur la transition énergétique.

Il restera une étape importante, pour laquelle Vélocité de l'Angoumois restera un acteur important, le déploiement des réseaux de voies cyclables dans l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Bourse aux vélos

Pour le Festival Festifastoché à la MJC de la grande Garenne le 26 mai, Vélocité organise une bourse à Vélos pour vendre ou acheter des vélos d'occasion.

La matinée devrait être consacrée à la réception des vélos et l'après midi à la vente.

Donc n'hésitez pas ! C'est un bon moyen de rouler à vélos avec peu de moyens. L'agenda sera précisé prochainement sur notre site web.

Adhérez...

Manifestez votre soutien à Vélocité en prenant votre adhésion.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, (dont l'adhésion est antérieure à août 2016)

merci d'envoyer votre cotisation 2018 sur papier libre avant l'assemblée générale du 12 février (adresse en dernière page)

- Individuelle : 10 €
- Couple: 15 €
- Petit budget : 5 €

Nouveaux adhérents, l'adhésion vous donne droit à un gilet de sécurité

Dans de numéro :

Assemblée Générale p2
Bilan 2017 et objectifs
2018

Croissance de p3
La Velocité
Velo en libre service

Faire du vélo quand p4
il fait froid

Humeur du jour p5

Mobilicycle au p5
champ de mars

Equipe de rédaction
de ce numéro :
Thierry Pierre
David Leblanc
Gillian Kennedy
Anne Lapeyre
Véronique Desclides

Assemblée Générale 2018

Le 12 février, le rendez vous était donné aux adhérents pour un moment convivial à la MPP.

Si la présence des adhérents permettait un échange direct sur une multitudes d'actions engagées par Vélocité, la participation à l'AG est également un acte militant de soutien à nos actions revendicatives à défendre la place du vélos sur le Grand Angoulême.

L'engagement du noyau actif de l'association, qui ne dépasse pas une dizaine de membres, a dépassé les 800h de bénévolats sur cette année 2017.

Un message important a été de définir des actions pour fédérer plus de membres actifs pour que cette charge soit moins lourde à porter.

En 2017 nous n'avons pas eu les ressources humaines pour organiser la Véloparade qui a toujours été un succès les années passées avec plus de 150 participants.

L'année 2017 s'est soldée par un déficit d'environ 1000 € lié à un retard de versement de subvention du Grand Angoulême mais qui devrait être rattrapé en début d'année 2018.

Pour 2018, nous avons présenté les priorités avec pour moment forts, la Bourse aux vélos le 26 mai à la MJC de la Grande Garenne
La Vélorution du 9 juin à partir du port de l'Houmeau
Le défi 24h non stop les 22 et 23 septembre place des halles



L'assemblée générale, après l'élection du CA, s'est terminée par le verre de l'amitié avec toujours le même mot d'ordre la convivialité et la qualité des relations humaines qui sont nos plus grandes valeurs.



Croissance de la vélodiversité

Des vélos en libre-service

Pratique, le vélo en libre-service met à disposition du public urbain des vélos pour des trajets de proximité. C'est une forme de consommation sans possession qui permet de lever trois freins à la pratique du vélo : le stationnement à domicile, le vol et la maintenance.

Evolution du modèle économique à Paris :

Depuis 2007, dans notre capitale, il existe le célèbre vélo en libre service « Vélib' » (le système existe également sous différentes formes dans beaucoup d'autres villes : la pionnière La Rochelle, Rennes, Lyon...). Pendant dix ans c'est la société JCDecaux, entreprise spécialisée dans la publicité urbaine, qui était en partenariat public/privé avec la Mairie de Paris et sa banlieue : « Tu me donnes des espaces publicitaires » et je te fournis clef en main le système de vélos en libre-service qui fera plaisir à tes concitoyens et qui ne te « coûtera rien ».

Les recettes engrangées par la publicité et le coût des Vélib' étant trop opaques, Paris a décidé dans son nouvel appel d'offre de faire appel à une société qui s'occupera uniquement de la gestion du vélo. C'est la société « Smoove/Smovengo » qui a acquis le marché.

Retard à l'allumage : fin janvier, 200 stations Smoove sont opérationnelles à Paris. Un chiffre loin de l'objectif initial de 600 stations. Cette société va devoir payer deux millions d'euros de pénalités

Globalement, le Vélib' a bien pris puisqu'il y a chaque jour environ 107 000 locations et que 235 000 km sont parcourus chaque jour :).

De nouveaux acteurs en « free floating »

En plus des vélos en libre service que l'on attache à une borne après utilisation, il existe de nouveaux types d'acteurs qui proposent des vélos en « free floating ». Que veut dire cet anglicisme ? Simplement : le vélo n'a aucune borne, on le géolocalise sur son smartphone puis on déverrouille l'antivol en flashant le QR code. En fin de trajet, on laisse son vélo dans la rue et on est facturé environ 50c€ la demi-heure (caution de 50 €).

Vélib'



Départ et arrivée à une borne.
Environ 25 euros d'abonnement par an, la première demi-heure gratuite, puis 1 euros les demi-heures suivantes.

A partir de 2018 en remplacement du Vélib'

Smoovengo

Départ et arrivée à une borne.
Environ 25 euros d'abonnement par an, la première demi-heure gratuite, puis 1 euros les demie-heures suivantes.



A partir de 2018 en Free floating

Gobee.bike

Déposé n'importe où et sans borne
Entreprise Hongkongaise

OFO

Déposé n'importe où et sans borne
Leader mondial Chinois



Obike

Déposé n'importe où et sans borne
Entreprise Singapourienne

Indigo

Entreprise Française (Vinci Park) Bientôt présent



Faire du vélo quand il fait froid ?



Faire du vélo quand il fait froid, c'est possible ! C'est même très agréable, à condition d'être bien équipé !

En plus du corps qui doit être bien au chaud, il faut penser à protéger les pieds, la gorge, la tête, dont le visage et les mains.

Le corps : Il est indispensable d'avoir un vêtement coupe-vent, sous lequel on peut mettre (en fonction de sa sensibilité au froid) une ou plusieurs vestes polaires.

Pour les pieds, on peut couvrir ses chaussures avec des guêtres (ou des surchaussures). Certaines marques en proposent qui se scratchent par-dessus les chaussures et sont donc très pratiques à mettre et enlever. De plus, elles protègent les chaussures de la boue, ce qui est bien utile pour ceux qui portent des chaussures de ville.



Pour la tête, 3 solutions :

- Un bandeau polaire protégera efficacement le front et les oreilles.
- Un bonnet fin couvrira la tête tout en s'ajustant sous le casque.
- Pour les grands froids ou les grands frileux, la solution de la cagoule en lycra permet de couvrir toute la tête et d'éviter les courants d'air.

Personnellement, je complète toujours avec un cache-nez de ski.

Enfin, on pourra mettre des lunettes de vélo pour éviter les larmes de froid.



Pour les mains, le mieux est d'utiliser des gants spécifiques qui permettent de garder la maniabilité du vélo (gants de vélo ou gants de ski de fond) On peut ajouter des gants fins en polyester et/ou froid en dessous.

Pour les jambes, il est possible d'ajouter un collant de sport sous son pantalon en cas de grand froid.

Et voilà ! Vous êtes prêts à affronter les frimas.... et attention à la chaussée glissante.



Michel Foucque

L'humeur du jour : Tu l'as vu, mon double-sens cyclable?!

En tant qu'usager de la route, ce n'est jamais agréable de se faire engueuler par un autre usager. Là où ça devient franchement désagréable, c'est quand, en plus, vous êtes dans votre bon droit, mais que le quidam qui vous aboie dessus ne le sait pas !!

C'est ce qui m'est arrivé l'autre jour, alors que j'empruntais un double-sens cyclable avec mon vélo.

Pour ceux qui l'ignoraient, le double-sens cyclable permet à un cycliste d'emprunter une voie à sens unique dans le sens opposé à celui des voitures.

Le plus confortable pour le cycliste, c'est quand le double-sens est matérialisé par une voie tracée au sol : pas d'ambiguïté dans ce cas-là.

Or, dans le cas de la rue Abbé Rousselot, à Angoulême, non seulement il n'y a pas de marquage au sol pour légitimer le passage des vélos, mais, en plus, les places de stationnement des voitures alternent les 2 côtés de la chaussée, ce qui oblige les cyclistes (et les voitures qui arrivent en face) à zigzaguer... et à serrer les fesses quand on se croise.

Or, voici quelques temps, j'ai emprunté cette rue en vélo. Alors que j'étais presque arrivée au bout, une dame que j'ai croisée dans sa voiture a ouvert sa vitre pour m'incendier copieusement en me traitant d'irresponsable et que sais-je encore. Le temps que je pose pied à terre pour lui expliquer la signification du panneau double-sens cyclable qu'elle avait sous les yeux, elle était déjà partie, pied au plancher.

Heureusement que la plupart des automobiliste sont plus courtois et que le partage de la route se fait généralement bien...



Mobilicycle au Champs de Mars

Depuis le 19 janvier la boutique Mobilicycle a quitté la rampe d'Aguesseau pour arriver sur la place du Champs de Mars.

Des nouveaux locaux flambants neufs avec un espace accueil, un nouvel atelier plus spacieux.

Une borne interactive vous permet d'accéder rapidement à des services de demande de réparation, de gestion de vos services vélos et même bus.

Le parc de 250 vélos s'est étoffé de vélos pliants et de modèles plus petits que les grand modèles 26 pouces.

Vous trouverez le vélo qui vous correspond pour une location longue durée.

La place du champs de mars vous permettra une prise en main plus sécuritaire et agréable que dans la montée d'Aguesseau.

L'agence est ouverte :

du lundi au vendredi de 8h à 18h avec un pause de 12h30 à 13h30 pour les services techniques

Le samedi de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30.

Pour le plaisir de découvrir ou redécouvrir le Grand Angoulême à vélos.



Agenda :

Velorution sur l'Agglo

le samedi 9 juin au départ du port de l'Houmeau

Contacts

velociteangoumois@orange.fr

Adresse

VELOCITE

MPP, 50 bis rue Hergé

16000 ANGOULEME



<https://www.facebook.com/groups/211618044690/>